

Élargissement du pont la route Communale traversant le Ruisseau de Masseille à Saint Daunès

Ce pont de franchissement sur le Ruisseau de « Masseille » voit sa structure se dégrader par la chute de pierres ou morceaux de pierre de sa face amont et le passage d'engins agricoles heurtant la garde corps. Le passage de la fibre l'a aussi fragilisé.



La photo suivante met en évidence le déchaussement de pierre ou partie de pierres sur la face amont du pont.

1. Elargissement du pont de 1,7 m



Pont à conforter et élargir





Vue du dépôt Calcaire sur la radier existant en aval du pont

La nécessité de réalisation d'un radier a été évoqué avec l'entreprise. Pour elle, c'est un élément indispensable à la stabilité et la solidité de l'ouvrage.

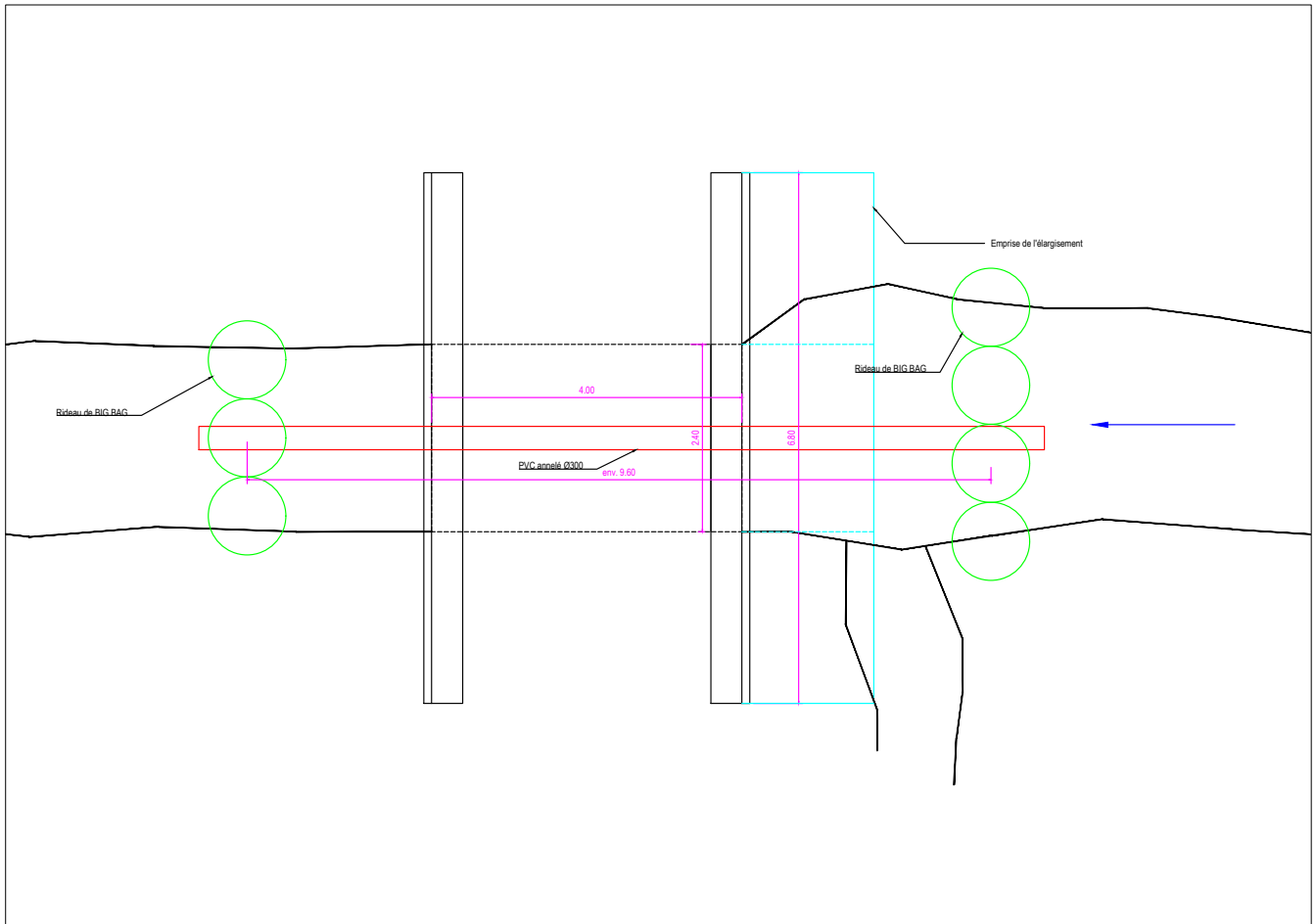
Lors de l'élargissement d'un ouvrage, le fond du cours d'eau est remanié, le radier avec bêche amont empêche l'eau de passer sous les fondations et le radier existants de l'ouvrage maçonné. Les phénomènes d'affouillement ou de mouvements des fondations existantes s'en trouvent diminués et limités.

Compte tenu des importantes dégradations de l'ouvrage qui évoluent négativement et des contraintes de planning de l'entreprise qui est très chargé sur les périodes d'étiages voire d'assec les plus probables (Août à Octobre), nous souhaiterions réaliser ces travaux en juin si les débits sont compatibles avec une mise hors d'eau de la zone de chantier.

Afin de mettre la zone de chantier hors d'eau des Big Bag seront disposés environ 4 m en amont du pont existant et 2 m en aval

La zone asséchée aura un linéaire maximal de 11m.

Les batardeaux amont et aval seront constitués de Big Bag de terre étanchés par un film polyane sous les sacs avec remontée sur les sacs pour créer un rideau étanche. Un PVC annelé Dn300mm de longueur 12m sera positionné de façon à permettre la continuité de l'écoulement du ruisseau au travers du sas batardé.



Si nécessaire, un filtre à paille disposé devant un grillage recouvert de géotextile, sera implanté 2 m en aval du batardeau aval en big bag.



Vue du Ruisseau juste en amont du pont



Vue du Ruisseau juste en aval du pont

2. Rejointoiement de l'enrochement aval en Rive droite et construction de parapets



En aval du pont sur la Rive gauche, un enrochement de 1 m de large est visible



En aval du pont sur la Rive droite, l'enrochement est recouvert de terre

L'encroûtement aval en Rive droite, recouvert de terre sera découvert avec ajout des blocs manquants et rejointoyer si besoin.

Un parapet en pierres maçonnées de 1,1 m sera construit de chaque côté pour assurer la sécurité des usagers.

3. Indices de présence de chiroptères

Sur les conseils de Lucie Attia de la DDT 46, Anne Gouix, écologue au Conseil Général du Lot a été contacté en Avril 2022 en vue de faire une prospection pour identifier la présence de cavités, interstices et leurs rôles d'habitats pour les chiroptères.

Entre temps, l'OFB est venue inspecter la voûte du pont est a conclu en l'absence de sites favorables aux chiroptères.



Seule la face amont du pont sera impactée par la prolongation de l'ouvrage. Les autres parties du pont seront conservées en l'état.